

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques* *Nomination*

#### **Arrêté du 22 janvier 2007 portant nomination**

NOR : SOCO0710615A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement,

Vu le décret n° 75-506 du 25 juin 1975 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail ;

Vu le décret n° 90-665 du 30 juillet 1990 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale ;

Vu le décret n° 2005-670 du 16 juin 2005 relatif aux attributions du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ;

Vu les arrêtés du 22 septembre 1997 et du 6 octobre 2004 relatifs à l'organisation de la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques en sous-directions et bureaux ;

Sur proposition du directeur de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Madame Ulrich (Valérie), attachée d'administration centrale, est nommée adjointe au chef du département des métiers et des qualifications (DMQ) à la sous-direction de l'emploi et du marché du travail à la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

#### Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services et le directeur de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Fait à Paris, le 22 janvier 2007.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de l'administration générale  
et de la modernisation des services,*  
J.-R. MASSON

Pour le ministre et par délégation par empêchement  
du directeur de l'administration générale  
et de la modernisation des services :

*La chef de service,*  
I. MOURES